



# Charolais-Brionnais en transition

Assemblée générale ordinaire  
et extraordinaire, 1er février 2022

Cette assemblée s'est ouverte avec l'adhésion ou le renouvellement d'adhésion de 36 personnes. A ce jour, l'association compte 46 adhérents. Pour rappel, 70 personnes adhéraient à Charolais-Brionnais en transition sur l'année 2021.

## Introduction / Rapport moral

En 2021, Il aura encore fallu composer avec le covid et ses restrictions qui rendent la vie associative plus compliquée. Difficile de se voir et de faire avancer des projets entre couvre-feu et confinement. Le covid fait partie de notre époque, et la résilience que nous prôtons doit aussi se lire dans la capacité de notre association à vivre avec le virus. C'est aussi dans ce but que le bureau a convoqué, si vite en cette nouvelle année, une double assemblée générale, ordinaire et extraordinaire.

2021, troisième année d'existence pour Charolais-Brionnais en transition, aura malgré tout été très riche. Elle aura permis de fédérer encore, à de nombreuses occasions, les habitants d'un territoire qui convergent vers une écologie locale, concrète et collective.

Soit par l'organisation d'ateliers, nombreux et diversifiés.

Soit par la sensibilisation à la plantation d'arbres : record de commandes de plans forestiers et lancement du 1er week-end de l'arbre.

Soit par la semence, puis la récolte de céréales anciennes, à des fins d'autonomie alimentaire.

L'assemblée générale ordinaire le bilan de toutes ces actions.

Dans la foulée, l'assemblée générale extraordinaire permettra d'entamer le débat, et de concrétiser les réflexions collectives qui ont émergé fin 2021 pour modifier le fonctionnement de notre association. A ce stade, il apparaît qu'elle doit mener ses projets et ses réflexions avec un cœur élargi, pour plus de représentativité et de démocratie en vue de relever les défis qu'elle se fixe à travers ses statuts : « *Fédérer les projets qui visent à protéger l'environnement et assurer par des actions la transition écologique, économique et solidaire* ». C'est pourquoi le bureau actuel proposera, suite à un sondage en ligne qui a réuni 58 personnes, de modifier les statuts pour y mentionner la création d'un conseil d'administration à élire dans la foulée.

# 1. Bilan d'activités :

**Ateliers en transition** : le principe de ces ateliers ne change pas et a encore fait ses preuves en 2021. Il s'agit de moments de rencontre, pour partager des connaissances et des savoir-faire, dans un but de recherche d'autonomie, dans la transition écologique. Ces ateliers sont gratuits, l'adhésion n'est pas obligatoire pour y participer, selon une volonté de simplicité et d'ouverture.

Des thèmes très variés ont encore été abordés cette année :

- Apprendre à récolter ses graines
- Apprendre à fabriquer du tofu Fabriquer des cabanes à mésanges
- Fabriquer des toilettes sèches
- Fabriquer des décors de Noël zéro déchet
- Apprendre à souder
- Faire ses macérats huileux
- S'orienter en forêt avec une carte et une boussole
- Se servir d'une machine à coudre
- Information sur les vélos à assistance électrique
- Techniques de lactofermentation.

L'ensemble des sujets est listé dans un tableau participatif où chacun est libre de proposer un atelier, ou de s'inscrire à ceux proposés.

Lien : <https://lite.framacalc.org/9h1h-quiquoiou>

**Semences paysannes** : Dix personnes participent à ce projet qui vise la production de farine locale. CBT s'est approvisionnée en variétés de blé ancien auprès de l'INRA. Deux hectares sont actuellement cultivés localement selon une agriculture biologique et non intensive. Un moulin vient d'être acquis par l'initiateur de ce projet, qui le met à disposition de la communauté. Les personnes intéressées pour mettre à disposition des terrains non utilisés, même des petites surfaces pour faire de la multiplication de graines, sont les bienvenues.

Dans la continuité de cette « filière » locale créée, il est envisagée de produire du pain fabriqué avec la farine issue de ce travail, à destination des personnes impliquées dans le projet ou gravitant autour de l'association.

**Planteurs d'avenir** : 1342, c'est le nombre de jeunes plans forestiers achetés lors de la nouvelle commande groupée que nous avons proposée pour la Sainte-Catherine, avec un nouveau pépiniériste producteur de l'Allier, Julien Queval. Le nombre d'arbres achetés par les particuliers par ce biais a plus que doublé par rapport à 2020 (première année d'action), peut-être grâce à une prise de conscience grandissante, mais surtout une meilleure anticipation et communication.

Ces arbres ont pu être distribués lors du premier Week-end de l'arbre, les 27 et 28 novembre à Marcigny. Nous avons à coeur de sensibiliser le public à la nécessité de planter des arbres et de protéger les forêts, à différents niveaux avec plusieurs actions : atelier de plantation d'arbres sur le site de Marcigny, projection du film « *Le temps des forêts* » au cinéma Vox de Marcigny, avec l'intervention très intéressante de François Bonneval, membre du Réseaux pour les alternatives forestières. Il animait le lendemain matin une balade commentée en forêt, du côté de Rigny-sur-Arroux, pour une immersion dans les essences locales et une initiation aux indicateurs qui permettent de « lire » une forêt. Ils nous a aussi expliqué sa vision de la gestion durable d'une forêt.

Cet événement pourra être reconduit dans d'autres secteurs du Charolais-Brionnais, avec une programmation plus ambitieuse et, peut-être, moins de restrictions sanitaires.

Enfin, des projets de plantation sont en cours avec trois communes. L'association soutient les démarches et tente d'accompagner les élus dans la préparation de leur projet et le montage de leur dossier de subvention (auprès de la Région Bourgogne/Franche-Comté notamment). Une convention a été signée avec la commune de Saint-Bonnet-de-Cray et de Saint-Julien-de-Jonzy, des contacts sont pris avec celle de Saint-Julien-de-Civry.

**Cactus en transition** : l'association a un volet de sensibilisation du grand public à travers l'émission mensuelle que lui confie la radio associative locale Radio Cactus. L'émission « *Cactus en transition* », avec un contenu libre de 15 minutes sur les sujets qui nous inspirent, est diffusée chaque 4<sup>e</sup> mardi du mois à 19h sur le 92.2 FM.

Charolais-Brionnais en transition adhère à Radio Cactus, et a intégré en 2021 son conseil d'administration, en signe de soutien et de reconnaissance à ce média local et indépendant. Le bureau adresse ses remerciements particuliers à Sarah Telford et Sylvain Giraud, salariés de Radio Cactus, pour leur présence active au sein de Charolais-Brionnais en transition, et leur médiatisation régulière de nos actions.

*Bilan d'activité adopté à l'unanimité*

## 2. Bilan financier

*Bilan financier adopté à l'unanimité*

## 3. Modification des statuts, création d'un conseil d'administration (AG extraordinaire)

Il est proposé à l'assemblée générale un débat sur la modification du fonctionnement de l'association. Les membres du bureau, suite à une concertation impulsée en décembre pour remettre en question l'organisation globale de Charolais-Brionnais en transition, a proposé la création d'un conseil d'administration. Une démarche soutenue par les 58 personnes qui ont répondu à un sondage en ligne pour exprimer leurs préférences, suggestions et souhaits d'implication.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité de modifier ses statuts pour créer un conseil d'administration, et ainsi élargir le nombre de personnes qui prennent part aux réflexions et décisions, améliorer la représentativité et la démocratie au sein de cet organe décisionnel. Le nombre de membres du bureau, élus pour un an par le conseil d'administration, passe de six à trois : président, trésorier et secrétaire.

La création de six « branches » de travail est évoquée. Chacune pourra avoir un ou plusieurs coordinateurs ou porte-parole, et sera représentée au sein du conseil d'administration. Les groupes :

- Energie, habitat, transport
- Agriculture, jardinage, alimentation, ressources
- Economie solidaire et circulaire, consommation, gestion des déchets

- Communication, éducation, sensibilisation, cohésion
- Biotope, biodiversité, veille écologique
- Résilience, activisme, décroissance

Après une présentation de chacun, les 14 candidats au conseil d'administration sont élus à l'unanimité. Ils seront par la suite renouvelés par tiers, chaque année. Il s'agit de :

- Aznar Jean-Denis (Varenes-sous-Dun)
- Deschamps Alain (Saint-Julien-de-Jonzy)
- Dideron Sylvie (Lugny-lès-Charolles)
- Giraud Sylvain (Semur-ene-Brionnais)
- Gorissen Marielle (Gibles)
- Fleury Timothée (Saint-Racho)
- Fouchier Aurore (Saint-Martin-du-Lac)
- Marteau Françoise (Artaix)
- Popelin Jean-Noël (Chenay-le-Châtel)
- Rave Stéphane (Iguerande)
- Rebet Charlotte (Paray-le-Monial)
- Tran-Thanh Loan (Semur-en-Brionnais)
- Verga Philippe (Bourg-le-Comte)
- Vignerot Rémy (Saint-Martin-du-Lac)

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau. Jean-Noël Popelin devient président, Philippe Verga reste trésorier et Charlotte Rebet devient secrétaire.